

Plusieurs gros projets aboutiront en 2008

Bien ficelé, le budget 2008 est en boni et permettra la finalisation de plusieurs gros projets. Les taxes n'ont pas été modifiées.

● **Guy-Pierre CRESPIN**

Le dernier conseil anthinois de l'exercice 2007 était copieux comme un menu de fête. Le point principal était, bien sûr, la présentation du budget 2008 qui a été adopté majoritairement contre opposition MR-IC qui pourtant n'a pu relever que quelques détails posant question à ses yeux. Un « non » de principe pour n'avoir pas été consultée pour l'élaboration du budget.

En synthèse, le budget se présente de la manière suivante. Au service ordinaire, les recettes s'élèvent à 3,638 millions d'€.

Dépenses: 3,317 millions – Solde positif de 321 162 € malgré un prélèvement de quelque 192 500 € en faveur de l'extraordinaire.

Recettes: 3,755 millions – Dépenses: 3,725 millions – Solde positif de quelque 30 000 €.

Investissements en 2008

Les investissements les plus importants qui intéressent particulièrement les habitants de l'ensemble des villages de l'entité sont:

- La construction d'un égout et l'amélioration de la voirie rue Fé-



À Anthisnes, les hommes de terrain fourbissent déjà leurs « armes » en vue des travaux 2008

cher, à Villers-aux-Tours, dans le cadre du programme triennal (560 000 € dont 254 000 € à charge de la commune).

- Travaux rue de la Fontaine et rue du Village à Villers-aux-Tours (280 000 € dont 133 000 à charge de la commune).

- La réfection d'un large partie des voiries communales à Berleur-Tavier (350 000 € dont 150 000 à charge de la commune).

- Plusieurs tronçons de voirie communale sur fonds propres (215 000 €).

- Travaux d'aménagement à l'Avouerie et à la Brassine (maison voisine) – 275 000 € subsidiés à 80 % dans le cadre du PCDR (Plan communal de développement rural).

- Travaux d'aménagement aux installations sportives d'Anthisnes et de Villers-aux-Tours (185 000 € subventionnés à 75 %)

- Plan Mercure 2: aménage-

ment, sécurisation des usagers faibles, notamment à Villers-aux-Tours (260 000 € subventionnés à hauteur de 200 000 €).

Une liste non exhaustive qui permet à chacun de localiser les travaux en fonction de son lieu d'habitation.

Subventions aux associations

La liste des bénéficiaires de subventions ordinaires, associations, œuvres, sociétés et groupements a été arrêtée. Elles sont au nombre de 19 et seront averties des montants alloués. Il faut y ajouter le Patro Saint Martin, de Tavier, pour lequel, le MR-IC avait demandé un subside de 1 200 € par an. Un montant de 750 € sera en fait alloué au Patro, dans un souci d'équilibre par rapport aux autres attributaires et du fait que la commune lui cède un local à Anthisnes et divers autres avantages. ■